

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du N° fr. 1.50

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Major R. MASSON, La Florelle, Chemin du Grey, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENT, VENTE :

Avenue de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de Publicité Gust. Amacker, Palud 3, Lausanne.

Où en est la Conférence du désarmement ?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, dépourvues d'une quelconque malice, les Japonais poussent leurs petits nippons de soldats vers la province du Jehol, dont notre bon maître de géographie nous disait jadis que c'était une terre chinoise. Une importante bataille est annoncée.

Le *Grand Chaco* tient encore l'affiche, cependant qu'un nouveau théâtre d'opérations s'est ouvert, quelque part en Amérique, où les premiers rôles sont tenus par les Colombiens et les Péruviens qui, paraît-il, ne s'entendent plus très bien ; malheureusement la « Société des Nations » ne s'est pas encore mêlée de leurs affaires.

Mais tout cela se passe au loin ; le vieux monde y demeure indifférent, tant il est vrai que l'intérêt que l'on porte à un événement est fonction de la distance à laquelle il se produit.

En revanche, plus près de nous, la Ville des nations vient d'accueillir, une fois de plus, ses tribuns internationaux. En attendant les conclusions de cette deuxième série de discours (il y en aura d'autres), l'étude *objective* qui suit se propose de dégager quelques enseignements des nombreux débats qui ont marqué les premières assises de la Conférence.

Voici une année à peu près que, le 2 février 1932, s'ouvrait à Genève la *Conférence du désarmement*. On sait quels étaient, à cette époque, les espérances des uns et le scepticisme des autres. Les partisans d'une réduction, eux-